



ARDOCC

M Louis Trémolières

29 rue du Bois l'Abbé

02700 Frières-Faillouël

Tel 06 70 29 06 26

Mail: [louis.tremolieres@orange.fr](mailto:louis.tremolieres@orange.fr)

site: <https://www.ardocc.com>

<https://www.donjondecoucy.com>

Le 6 Août 2025

**Monsieur le Président de la République Française  
M Emmanuel Macron**

**Obj : Coucy-Le-Château, demande de l'ARDOCC , association pour la restauration du Donjon de Coucy, comme monument symbole de paix entre les peuples français et allemand et comme symbole de la construction européenne.**

**Monsieur le Président ,**

**Par son précédent courrier de juin 2025, l'association pour la restauration du donjon de Coucy le château, vous a communiqué copie de la lettre recommandée faite au Conseil Départementale de l'Aisne réclamant une réponse avant le 10 septembre quant à la disparition des documents concernant le déblaiement de la base du donjon faite avec l'appui du Ministère de la Culture, sous direction de l'architecte en chef des Monuments historiques, fin 1991 .**

**Le conseil départemental par un courrier non daté que vous trouverez en pièce attachée a répondu à notre demande en considérant invérifiable notre suspicion de disparition volontaire .**

**Pour autant, tous nos arguments, reprenant le fondement de la demande de caducité comme la réalité des travaux de déblaiements de 1991/1992, ne sont pas contestés.**

La teneur de la réponse du Conseil départemental, assortie d'une allégation de menace à l'encontre de notre association pour « atteinte à l'image et à l'intérêt du département » nous a obligé à formuler une réponse dont copie est attachée à la présente .

Alors que détenons une lettre du Ministère de la culture attestant que « **la reconstruction du donjon est au plan architectural, historique, voire diplomatique, un projet d'un intérêt et d'une ampleur indéniable** » , que le Président du Conseil départemental puisse porter accusation, à notre encontre, de **porter atteinte à l'image et l'intérêt du département** n'est guère acceptable d'autant que le courrier omét complètement la place de l'Europe dans nos institutions démocratiques actuelles .

Depuis sa fondation, notre association recherche des moyens pacifiques, démocratiques, et pacifiques. Par son admission à Europanostrasur conseil de la Commission européenne, elle sait qu'aucune aide financière et technique ne viendra de l'Europe sans déclaration de caducité des textes Doumer au préalable .

Cette caducité ne portera nullement atteinte à la mémoire de M Paul Doumer, bien au contraire, ni à l'image, ni à l'intérêt du Département, voire de la France entière .

Le descendant actuel de feu ce Président de la République, la demande .

Ce présent courrier qui s'inscrit dans une longue suite de correspondances adressées à votre autorité, tient à vous aviser de l'extrême conviction de notre association à poursuivre démocratiquement et pacifiquement toute action dans le cadre de son objet social .

Considérant que les deux personnes publiques de base : Commune et Département s'avèrent incapables de juger du propre intérêt de la Nation et de l'obligation morale de tous citoyens pour « **la conscience historique européenne** », bien défini par la résolution du Parlement Européen, **il nous faut solliciter de votre autorité l'expression claire et publique de la position de la France quant à la restauration du Donjon de Coucy.** .

Le ministère de la culture en est même expressément demandeur .  
Le monde entier aussi .

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations républicaines .

  
Pour l'ARDOCC  
Louis Trémolières

Pj: Copie lettre au Conseil Départemental.